

<http://philosophie.ac-creteil.fr/spip.php?article464>



Région académique
ÎLE-DE-FRANCE



Inscriptions et Dates des épreuves (agrégations, Capes) 2018

- CONCOURS CAPES ET AGREGATION

- Carrière et concours, perspectives de carrières, formation continue
- Inscription aux concours de recrutement des personnels enseignants 2018

Date de mise en ligne : lundi 24 août 2015

Copyright © La philosophie dans l'Académie de Créteil - Tous droits

réservés

Les inscriptions aux concours de recrutement de personnels enseignants du second degré (Agrégation, Capes, Capeps, Capet et Caplp) de la session 2018 débuteront au mois de septembre 2017. Les épreuves écrites et orales se dérouleront de janvier à juillet 2018

Inscriptions

Les inscriptions aux concours de la session 2018 auront lieu par internet du mardi 12 septembre 2017, à partir de 12 heures, au jeudi 12 octobre 2017, 17 heures, heure de Paris.

Épreuves d'admissibilité

- Concours externes et troisièmes concours

Les épreuves écrites auront eu lieu en mars et avril 2018.

Agrégations externes : du lundi 5 mars au vendredi 23 mars 2018

Capeps externe et Cafep-Capeps : jeudi 15 et vendredi 16 mars 2018

Capes externe et Cafep - Capes : du lundi 26 mars au vendredi 6 avril 2018

Troisième concours du Capes et troisième Cafep-Capes : du lundi 26 mars au vendredi 6 avril 2018

Capet externe et Cafep-Capet : jeudi 15 et vendredi 16 mars 2018, à l'exception des épreuves de la section arts appliqués qui auront lieu le mercredi 11 et jeudi 12 avril 2018

Troisième concours du Capet et troisième Cafep-Capet : jeudi 15 mars 2018

Caplp externe et Cafep-Caplp : mercredi 11 et jeudi 12 avril 2018

Troisième concours du Caplp et troisième Cafep-Caplp : mercredi 11 et jeudi 12 avril 2018

Un calendrier détaillé sera publié au mois de septembre 2017.

- Concours internes et recrutements réservés

Les épreuves écrites auront lieu en janvier et février 2018.

Agrégation interne et Caer : du mardi 23 au vendredi 26 janvier 2018

Capes interne et Caer-Capes (sections documentation et éducation musicale et chant choral) : mercredi 31 janvier 2018

Capeps interne et Caer-Capeps : mercredi 31 janvier 2018

Un calendrier détaillé sera publié au mois de septembre 2017.

- Pour les concours internes et les recrutements réservés dont l'épreuve d'admissibilité consiste en l'étude par le jury d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (Raep), le dossier devra obligatoirement être envoyé, en double exemplaires, au plus tard le jeudi 30 novembre 2017, le cachet de la poste faisant foi. L'adresse sera précisée ultérieurement.

Quelles sont les modalités d'envoi du dossier de Raep ?

Inscriptions et Dates des épreuves (agrégations, Capes) 2018

L'envoi doit obligatoirement être effectué en recommandé simple au plus tard le jeudi 30 novembre 2017, le cachet de la poste faisant foi.

L'intitulé du concours et de la section doivent être précisés sur l'enveloppe d'expédition.

En cas d'inscription à plusieurs concours, l'envoi de chaque dossier doit être effectué dans une enveloppe d'expédition distincte pour chaque concours.

Le document obtenu à l'issue de l'inscription par internet doit être utilisé comme page de garde.

Le dossier doit être envoyé en double exemplaires.

Le fait de ne pas faire parvenir le dossier dans le délai et selon les modalités fixés entraînera l'élimination du candidat.

Épreuves d'admission

Les calendriers prévisionnels ainsi que les lieux des épreuves d'admission pourront être consultés sur le site Publinet à partir du mois de décembre 2017.